

<b>Zeitschrift:</b>	Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
<b>Herausgeber:</b>	Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
<b>Band:</b>	31 (1990)
<b>Heft:</b>	2
 <b>Artikel:</b>	Le Frontalier Haut-Rhinois en Suisse : un élément constitutif de la Regio
<b>Autor:</b>	Meyer, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1088716">https://doi.org/10.5169/seals-1088716</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Frontalier Haut-Rhinois en Suisse

## Un élément constitutif de la Regio

Paul Meyer

### Résumé

*Par son ampleur, sa croissance au cours des dernières années, l'extension de l'aire de recrutement, les motivations et le profil des frontaliers alsaciens concernés, leur flux vers des emplois en Suisse du NW, constituent un élément fondamental au sein de la REGIO. on a surtout analysé les incidences bi-nationales du phénomène, ses origines, son impact d'intégration: une contribution au thème géographique de la Région Frontalière, dont la REGIO semble être un prototype parfait.*

### Die elsässischen Grenzgänger in der Nordwestschweiz

#### Zusammenfassung

*Die elsässischen Grenzgänger haben im schweizerischen Teil der Regio eine grosse Bedeutung wegen ihrer zunehmenden Zahl und der Ausweitung des Rekrutierungsareals, aber auch dank ihrem menschlichen Profil. Der Autor untersucht die Beweggründe für die Wahl des Arbeitsplatzes in der Schweiz sowie die bilateralen Probleme der Nachbarstaaten und den Integrationsgrad der Pendler.*

### Alsatian Border Commuters in North-West Switzerland

#### Abstract

*Alsatian border commuters are important to the economy of north-west Switzerland not only because of their increasing numbers, but also for their human qualities. The author discusses the bilateral problems caused by these commuters and examines the degree of their integration.*

---

Adresse de l'auteur: Paul Meyer, 17, rue Auguste Lustig, F-68100 Mulhouse

Plus de 50 000 travailleurs, dits "Frontaliers" traversent, à l'heure actuelle, quotidiennement, l'une ou l'autre des 3 frontières qui hachent l'espace du Rhin supérieur à hauteur de Bâle. Ils regagnent obligatoirement leurs domiciles chaque soir. Migrations quotidiennes de travail, certes, mais le fait qu'elles se déroulent par-dessus 3 frontières nationales, confère un impact particulier à l'espace géographique à cheval sur ces 3 frontières. Cette nouvelle entité transfrontalière est appelée "Regio"; elle est plus vaste que l'espace central, limité à l'agglomération de Bâle, avec ses débordements en France et en Allemagne, et communément désignée par le vocable "coin frontalier" ou "Dreiländereck".

La figure 1 fait apparaître la partie suisse de cette "Regio", et désignée comme "Regio basiliensis" (R.B. dans le texte); elle comprend les deux cantons de Bâle-ville (B.S.), Bâle-campagne (B.L.), certains districts des cantons d'Argovie (AG), de Berne (BE) et Soleure (SO). Ensemble, la Regio basiliensis ou encore NW Schweiz, la Regio du Haut-Rhin et la Regio de Bade-Sud, constituent l'entité: Regio. Le trait fondamental des flux frontaliers à l'intérieur de la Regio, tels qu'ils apparaissent sur la figure 1, est l'attraction vers la Suisse: celle-ci s'exerce sur presque 25 000 haut-rhinois et environ 29 000 badois. Seul un modeste filet de frontaliers suisses, à peine un millier, se dirige vers l'Allemagne. De son côté, la Regio du Haut-Rhin connaît un deuxième flux frontalier vers le pays de Bade (environ 2000); celui-ci fournit et accueille donc à la fois des frontaliers. La R.B. proprement dite accueille 94% des frontaliers alsaciens, 48% des frontaliers badois<sup>1</sup>.

## 1. L'évolution globale du flux frontalier alsacien vers la Regio Basiliensis

Le flux frontalier haut-rhinois vers la Suisse relève d'une *certaine tradition*: dès 1862, on mentionne 6000 ouvriers alsaciens, ainsi que des chimistes, travaillant à Bâle, alors qu'en même temps les maraîchers du canton de Huningue approvisionnaient le marché bâlois en fruits et légumes! Dès 1910, il est vrai, on signale aussi 900 bâlois occupés à Saint-Louis et Huningue. Entre les deux guerres, le flux alsacien vers Bâle, atteignait, au maximum, le millier de personnes. Après la seconde guerre mondiale, le contingent alsacien resta modeste (moins de 1000) jusqu'au début des années 60, alors que le flux badois atteignait un record de 25 000 vers 1958!

*L'évolution plus récente*: A partir de 1965 et jusqu'à la première crise pétrolière (1974), le contingent alsacien passe de 4000 à 18 000, à égalité avec le nombre total de tous les frontaliers allemands en Suisse. La figure 3 illustre, pour le canton de Bâle-Ville, l'évolution des deux flux frontaliers.

Au cours des dernières années, on note une reprise nette et continue depuis 1985. Cette augmentation (allant jusqu'à 15% par an) concerne aussi bien le flux frontalier alsacien vers la Suisse que l'ensemble du double mouvement frontalier de l'Alsace vers la Suisse et l'Allemagne (environ 40 000 au total en mars 1988). Si la "crise" pétrolière avait bien réduit de quelques 25% les effectifs frontaliers, les pronostics alarmants d'une réduction massive, prioritaire et durable, se trouvaient contredits dès 1979.

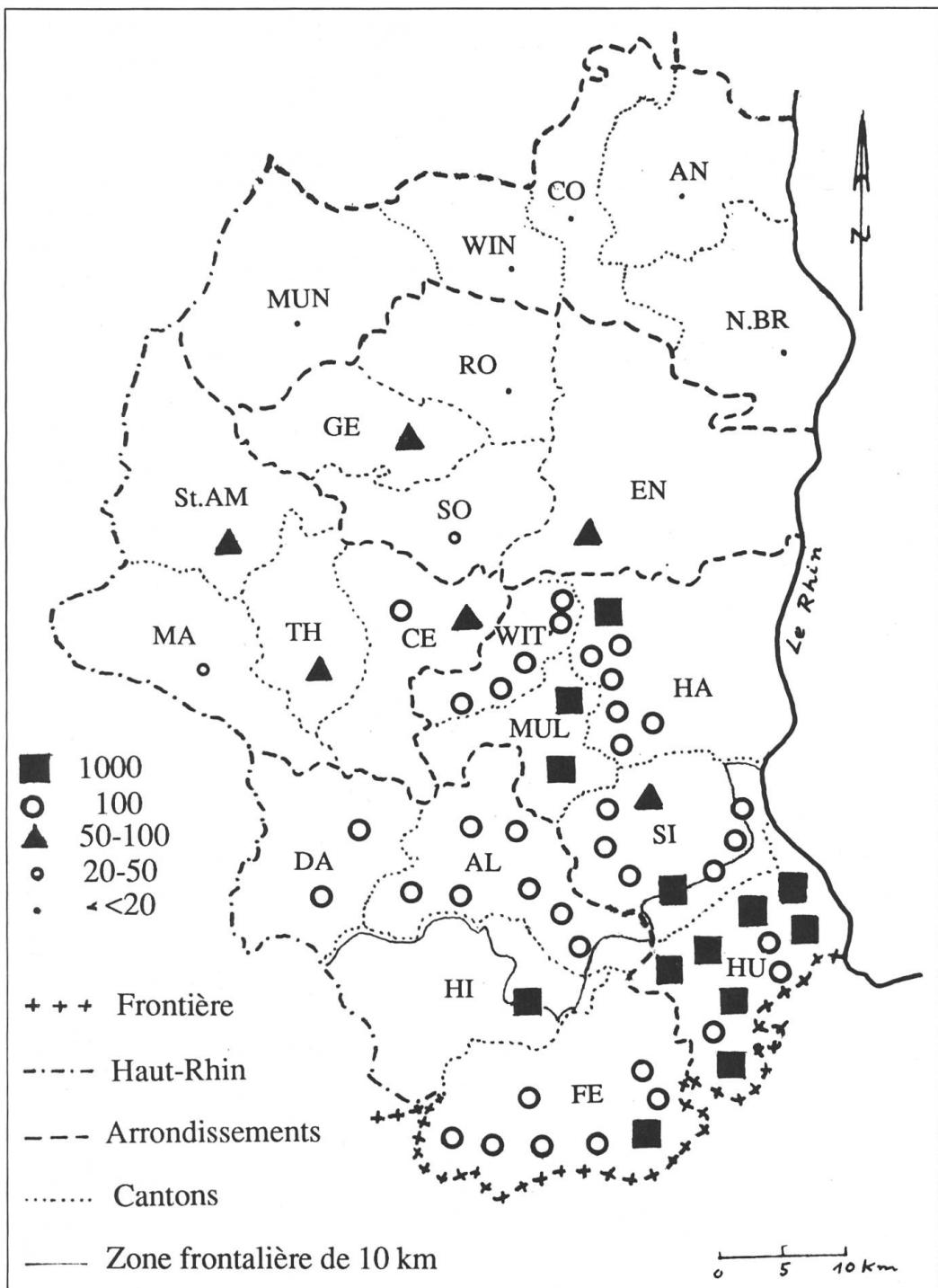


Fig. 1 Domiciles des frontaliers travaillant en Suisse. Sources: INSEE 1982, s. Meyer 1984. Dessin Scherding.

Où vont-ils – d'où viennent-ils?

L'aire des emplois occupés par les frontaliers alsaciens en Suisse est relativement réduite: à lui seul, le canton de Bâle-Ville en occupe plus de 15 000 (presque le double des emplois tenus par les frontaliers badois). Si on y ajoute les centres de l'agglomération bâloise (Allschwil, Muttenz, Pratteln, Münchenstein, Dornach, Aesch), on arrive à environ 90% de tous les emplois frontaliers, et ce, dans ce rayon de 30 minutes à partir

Population		Emplois		Chômeurs	Frontaliers	Secteurs d'activités							
		'55	'80	'55	'80	1980 en %	1980	'55	'80	'55	'80	'55	'80
CH	100	125	100	123	1.3			10	3	54	51	36	46
F	100	125	100	109	7.5		20 000	17	4	53	53	30	43
D	100	124	100	116	5.6		19 000	18	10	54	44	28	46

Tableau 1 Evolutions comparées 1955-1980 dans les 3 parties de la Regio.<sup>1</sup> d'après Polivka R.B. 27/3

de la frontière. Seul le Bezirk Rheinfelden, et notamment Möhlin, en pleine aire frontalière allemande, attire depuis une quinzaine d'années, un courant frontalier alsacien de plus de 600 personnes (Fig. 1).

L'aire de recrutement ou de résidence des frontaliers est nettement plus diffuse ; elle déborde, de loin, la limite administrative autorisée par la Suisse (zone "frontalière dite des 10 km !) Sur la figure 3 on distingue:

- Les 3 cantons compris dans la zone frontalière: Huningue, Ferrette, Hirsingue; avec les deux cantons limitrophes d'Altkirch et de Sierentz, ils fournissent le 2/3 du contingent.
- La région mulhousienne, c'est-à-dire l'agglomération plus une bonne moitié du bassin potassique (cantons de Mulhouse, Illzach, Wittenheim, Habsheim), environ 4 000 frontaliers.
- Une zone d'attraction frontalière, diffuse, remontant les vallées vosgiennes méridionales, la plaine jusqu'à hauteur de Rouffach et même Colmar; seuls les cantons de Ste-Marie-aux-Mines, Lapoutroie et Kaysersberg semblent échapper à l'attraction helvétique!

Cette aire de recrutement a connu son évolution: longtemps limitée à la petite zone frontalière, l'attraction bâloise n'atteignait pas Mulhouse: 200 frontaliers en 1969, 2700 dès 1982, avec, en plus, quelques 1300 vers l'Allemagne. Actuellement l'agglomération fournit 20% des frontaliers occupés à BS, mais plus de 50% du contingent de Möhlin (AG), à plus de 75 minutes de trajet!

Les "nouveaux" frontaliers habitaient de plus en plus loin, et allaient travailler de plus en plus loin. Mais plus récemment, le pourcentage de frontaliers habitant à moins de 10 km de la frontière semble avoir augmenté: 54% en 1971, 64% en 1984, mais la zone de plus de 20 km fournit toujours 23% des effectifs. L'explication est à chercher à la fois dans l'offre croissante d'emplois en Suisse, le boom de la construction dans le Sundgau (voir plus loin), le choix d'un domicile principal ou secondaire à proximité de la frontière, l'amélioration des infrastructures comme le pont de Palmaire, où transitent de nombreux frontaliers occupés en Suisse.

## 2. Profil, Servitudes et Motivation des frontaliers

### Le profil du frontalier-type.

- Les hommes l'emportent sur les femmes, globalement dans une proportion des 2/3. Cette proportion a augmenté avec la distance au lieu de travail: les frontaliers mulhousiens sont masculins à 73%; à BS et le long de la frontière, la part des femmes atteint 39%.
- Au point de vue de l'âge 55% des frontaliers alsaciens ont entre 16 et 34 ans, ce qui donne une moyenne de 5 ans plus basse que leurs homologues badois: La différence est surtout sensible dans les deux cantons bâlois: les jeunes frontaliers alsaciens auraient-ils pris, dans les années du grand rush (1965- 1975), la place des frontaliers allemands, plus anciens, donc plus âgés?
- La proportion des frontaliers mariés paraît plus forte que dans la moyenne alsacienne, mais le taux de divorce aussi! A l'exception des cadres, les frontaliers ont moins d'enfants: 93% n'ont pas plus de 2 enfants. Y aurait-il une relation avec la politique familiale plus généreuse en France?
- Les 2/3 des frontaliers ont un niveau de formation générale un peu plus élevé que leurs homologues alsaciens, et le niveau semble en progression au cours des 20 dernières années; à qualification égale, l'emploi offert au frontalier est supérieur à celui offert en Alsace. Cependant une grande différence existe entre les districts d'Argovie, bernois et soleurois d'une part, où les non-qualifiés sont plus nombreux, et les cantons BS et BL d'autre part, où le total des o.p., employés et cadres à formation souvent universitaire représente plus de 60% de l'effectif. 15% de ces frontaliers à qualification technique et supérieure viennent d'au-delà de la petite zone frontalière.
- A 65% le frontalier est occupé dans le secteur secondaire, avec prépondérance de la chimie, la mécanique, l'alimentation; les femmes sont plus nombreuses dans les services. Une entreprise sur deux de la R.B. occupe au moins un frontalier alsacien; mais plus de la moitié du contingent frontalier se trouve occupé dans les grandes firmes, notamment à BS.
- Enfin, la fidélité à l'entreprise est générale; les 2/3 des frontaliers n'ont jamais changé d'entreprises; 91% d'entre eux souhaitent travailler toujours en Suisse, pour 1/3 d'entre eux, le travail en Suisse constitue la première embauche.

### Les servitudes du frontalier

Si la distance en temps de trajet, le passage en douane, en règle générale, ne sont pas ressentis comme des servitudes, par contre le frontalier connaît des obligations propres à son statut.

#### *L'Autorisation administrative de travail (Arbeitsbewilligung)*

Tout frontalier a besoin d'une autorisation délivrée par l'administration Suisse pour y occuper un emploi ; l'autorisation est renouvelable tous les ans. Elle peut être accordée à quiconque réside, depuis au moins 6 mois, dans la zone "frontalière" fixée depuis 1958 à 10 km à partir de la frontière, et qui retourne tous les soirs à son domicile. De son côté,

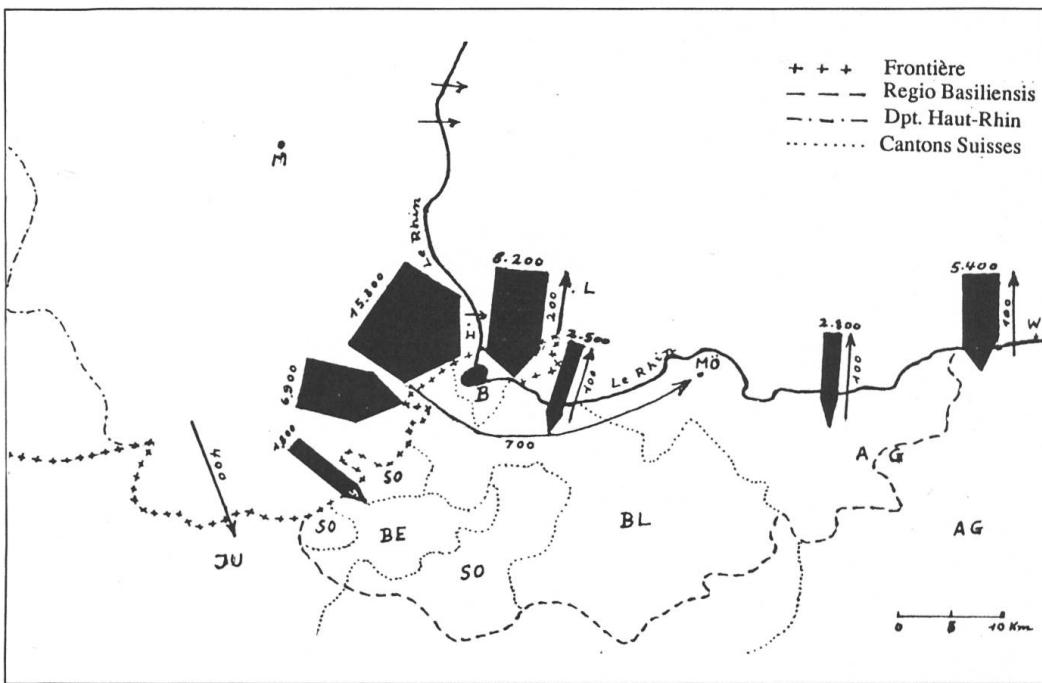


Fig. 2 Les flux frontaliers dans la Regio.

l'employeur doit justifier qu'il n'a pas trouvé, sur le marché suisse, la main d'oeuvre disponible et qualifiée pour le poste de travail offert. Cette dernière disposition, relativement récente (1980 et 1981) apparaît comme plus impérative que le séjour préalable de 6 mois ou le domicile. Ces conditions, devenues assez élastiques, permettent d'obtenir l'autorisation nécessaire à quiconque peut regagner son domicile chaque soir. Administrativement, le travail du frontalier peut apparaître précaire; mais cette précarité tient plus à l'institution helvétique de l'initiative populaire et de referendum; une première proposition de ce genre, (Schwarzenbach) visait spécialement les frontaliers en fixant un plafond de main d'oeuvre étrangère (10%) dans chaque canton; la dernière offensive, a été rejetée en décembre 1988: 66% de non à BS, 70% à BL; son adoption aurait entraîné une diminution des postes frontaliers 5000 à BS, 3500 à BL. En dehors de cette menace d'ordre politique fédérale, la délivrance des autorisations de travail est essentiellement fonction du marché du travail.

#### *Les servitudes d'ordre fiscal et social.*

Un accord franco-suisse, valable pour les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure (BS, BL, SO) soumet les frontaliers français à l'impôt – français – à leur lieu de résidence; depuis 1985, le fisc français reverse à ces cantons 4,5% du salaire brut.

	1960	1970	1982	1985	1989
Population active	105	112	137		
Emploi offerts	132	159		163	
Total frontaliers	7	14	18	17	23
Frontaliers Français	1	7	12	11	15

Tableau 2 Population active, emplois et frontaliers à BS de 1960 à 1985 en 000.

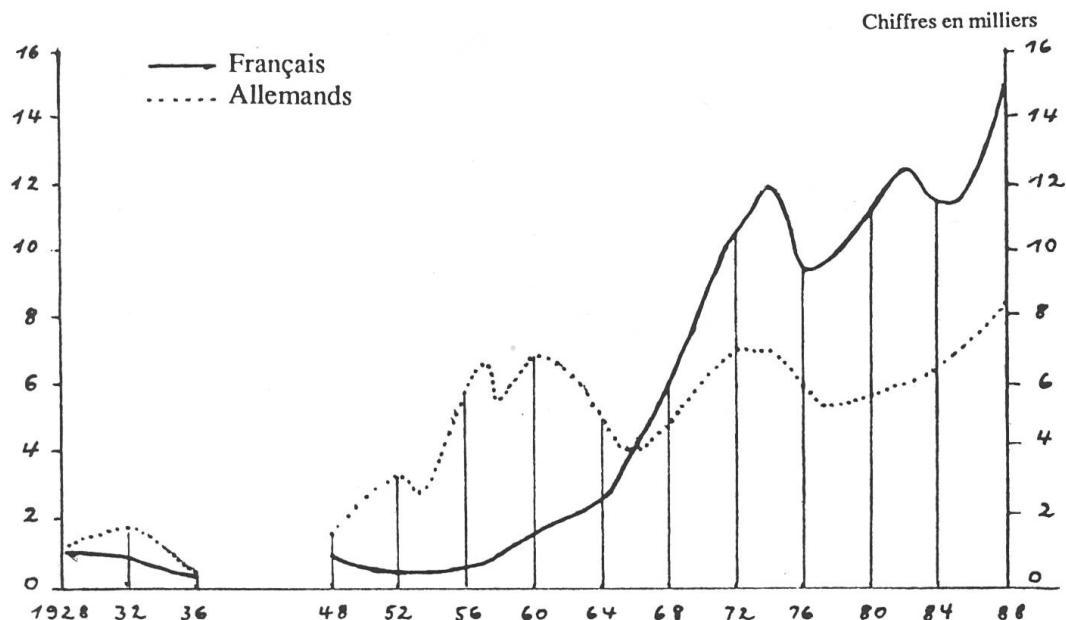


Fig. 3 Frontaliers français et allemands travaillant à Bâle-Ville de 1928 à 1936 et de 1948 à 1988.

En Aargovie (AG), l'impôt est retenu à la source. Les entreprises suisses déclarent au fisc français les salaires perçus, moins les retenues pour assurance diverses. Le frontalier est autorisé à ouvrir un compte limité (30 000 FF en 1984) en Suisse ; mais il est tenu à rapatrier sans délais les salaires perçus en Suisse. On sait que les investigations douanières françaises en Suisse dans ce contexte, ont donné naissance à des différends spectaculaires, dont la presse suisse s'était faite l'écho: "La France désire-t-elle 30 000 chômeurs supplémentaires?"

En ce qui concerne l'assurance-chômage, le frontalier cotise, à part égale avec l'employeur, 1,2% du salaire. En cas de chômage partiel, il touche l'allocation en Suisse; en cas de chômage total, il la touche en France, mais jusqu'à présent, calculée sur le salaire de référence français correspondant à la qualification; l'allocation calculée sur le salaire effectif apparaît en voie de règlement. Le frontalier contracte lui-même l'assurance-maladie personnelle de son choix; environ 10% seulement de frontaliers sont affiliés à la Sécurité Sociale française; y aurait-il une corrélation entre ce choix et la forte proportion de jeunes frontaliers, sans charges de famille, et le faible nombre d'enfants des frontaliers mariés? La législation française étant, comme on sait, beaucoup plus favorable au "natalisme"! Quant à l'assurance vieillesse, le frontalier y cotise, à parité avec l'entreprise (4,5%), et voit ses droits à la pension validée dans son pays de résidence.

### Les motivations

D'après une enquête, effectuée auprès des intéressés au cours de l'année qui a suivi la première embauche en Suisse (Meyer 1986), on a pu conclure que la motivation salariale a été, au moins au cours des 15 dernières années, un facteur constant pour les 2/3 des frontaliers. Des recherches ponctuelles personnelles dans les milieux frontaliers ont confirmé le caractère dominant de ce facteur. Le salaire n'apparaît jamais à moins de

60% de l'ensemble des motivations, atteignant même, dans les années 75 à 79, un sommet de 81%. En second lieu, on cite la difficulté de trouver un travail équivalent dans le pays de résidence; cette 2ème motivation va croissant jusqu'à nos jours.

Enquêtes et témoignages concordent pour souligner que la motivation salariale, facteur prioritaire de l'attraction de la main-d'œuvre frontalière, résulte essentiellement de l'avantage du change d'une monnaie forte, celle du salaire, en une monnaie constamment plus faible, celle du lieu de résidence; c'est en cela que réside l'avantage du frontalier aussi bien sur son collègue de travail suisse que sur son voisin alsacien occupé sur place. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que dès 1976, on a pu parler d'un "niveau euphorique" des salaires frontaliers; "les frontaliers n'ont jamais bénéficié de salaires aussi élevés qu'à l'heure actuelle, du fait du taux de change particulièrement favorable" a pu écrire le Secrétaire Général de la regio du Haut-Rhin!<sup>2</sup> D'où l'attraction irrésistible sur le personnel, surtout s'il est qualifié, occupé par des entreprises haut-rhinoise! Si on y ajoute le fait que ces hauts salaires donnent des possibilités de formation et de promotion plus grandes, que la résidence rurale ou en milieu semi-rural "rurbanisé" offre des conditions d'habitat à la fois économiques et agréables, on mesure davantage le pouvoir d'achat d'un salaire frontalier. En fait, le différentiel du change entre la France et la Suisse, est plus un facteur concommittant que rigoureusement corrélatif avec le mouvement frontalier: celui-ci est avant tout conditionné par l'offre toujours forte d'emplois.

D'autres motivations sont signalées par ailleurs. Quand le frontalier parle du "bon climat" de travail, il apprécie apparemment, la confiance qu'on lui témoigne l'absence des petits chefs ou surveillants; il se sent plus motivé et plus responsabilisé pour la tache confiée ; il relève fréquemment la "bonne organisation" du travail, le déroulement à la fois productif et harmonieux du planning quotidien; il apprécie les avantages de toutes sortes dont l'entreprise fait bénéficier son personnel. Enfin le frontalier n'a pas la protection d'un syndicat particulier.<sup>3</sup> Il apprécie cependant l'action des syndicats suisses, qui, tout en défendant la priorité d'emploi pour leurs nationaux, défendent également, d'accord avec les entreprises, la parité des salaires pour les frontaliers. Il a le sentiment de participer (Mitwirkung) à la vie de l'entreprise, par l'intermédiaire des représentants du personnel, sans pour autant exercer une co-gestion (Mitbestimmung).

### 3. L'apport des frontaliers haut-rhinois à la Suisse

Il n'est qu'un aspect local de l'appel de main d'œuvre étrangère vers la Suisse depuis l'époque industrielle. Dès 1914, les étrangers représentaient 15% de la population totale, soit 24% de la population active; ces valeurs sont encore celles d'aujourd'hui. Cette main-d'œuvre étrangère comprend, pour plus de la moitié, les étrangers domiciliés, avec leurs familles et tous les droits, sauf la nationalité suisse; puis les travailleurs annuels, les saisonniers, les frontaliers: ces derniers sans droit de résidence, comme on sait. Or c'est ce contingent de travailleurs étrangers qui a augmenté le plus au cours des 30 dernières années, si on fait abstraction du contingent croissant des "domiciliés". C'est la France qui fournit le contingent le plus nombreux sur l'ensemble de la frontière Franco-Suisse, soit environ 45% du total des frontaliers; le flux haut-rhinois, de son côté, fait 37% de tous les frontaliers français.

### *Le mouvement frontalier*

Or, le mouvement frontalier de la Haute-Alsace vers la Suisse du NW, à égalité avec les frontaliers dans le canton de Genève, a la particularité de se dérouler dans un espace trinational, donc au contact de trois structures démographiques et économiques différentes.

- *En Haute-Alsace*: Un accroissement de population (boom démographique antérieur à 1965) et de la population active (augmentation de l'emploi féminin) supérieur à l'augmentation des emplois; de 1982 à 1987, les actifs ont encore augmenté de 35 000; la population active en Alsace augmentera jusqu'en l'an 2000. A cela s'ajoute un développement très insuffisant de tertiaire productif (si on fait abstraction du tertiaire public hypertrophié). Cette situation paraît dûe à la fois à une reconversion industrielle tardive des biens de consommation fragiles (textile, potasse) vers des biens d'équipement et de haute technologie, mais aussi aux effets de la politique française de décentralisation, qui n'a favorisé qu'une couronne périphérique autour de la capitale et au détriment des régions frontalieres comme l'Alsace, considérée comme favorisée par rapport au reste de l'hexagone! Faute d'avoir connu l'effet multiplicateur des technologies nouvelles, la Haute-Alsace a connu l'exode de sa main-d'œuvre qualifiée à l'intérieur de son flux frontalier.
- *Le Pays de Bade*, de son côté, a vu un afflux de main-d'œuvre (réfugiés et expulsés), connu une restructuration industrielle vigoureuse vers les biens d'équipement et de la nouvelle technologie.
- *La Suisse du NW* enfin a vu ses emplois augmenter plus vite (20%) que sa main-d'œuvre 7% grâce notamment à l'essor de la chimie, la maîtrise efficace et précoce de la crise, un appel de main-d'œuvre qualifié, l'attrait de la monnaie forte...

Ainsi, d'une part, une aspiration de main-d'œuvre, qui ne demandait qu'à bénéficier du change favorable, d'autre part et simultanément des investissements suisses en Haute-Alsace où 50 000 emplois industriels sont liés à des capitaux étrangers, dont 24% suisses! D'où ce paradoxe de l'économie de la Haute Alsace, qui connaît simultanément un exode de frontaliers et, parmi eux, de la main-d'œuvre qualifiée (perte de 1100 jeunes cadres de 1975 à 1982), un fort taux de chômage, un important investissement étranger, un taux record d'immigration (main- d'œuvre peu qualifiée dans l'industrie automobile).

### *Le pôle bâlois*

L'attraction de main-d'œuvre frontalière alsacienne est essentiellement dûe au *pôle bâlois*. On sait assez que le centre urbain de Bâle en territoire suisse, ne représente que le 1/5ème, bientôt le 1/6ème de l'agglomération et que la population de la ville de Bâle, malgré une densité de 8000 hab./km<sup>2</sup>, n'est guère plus que la moitié de son agglomération. Celle-ci ne dépasse pas seulement les limites cantonales, mais aussi nationales: on parle officiellement de la partie française de l'Unité Urbaine de Bâle, qui comprend également une partie allemande. Sous peine d'asphyxie, la ville de Bâle a été et reste condamnée à régler ses problèmes avec les cantons et les Etats voisins.

A l'intérieur du pôle bâlois, c'est la *chimie* qui "consomme" le plus de frontaliers. La chimie bâloise occupe 25% des frontaliers alsaciens, et 20% des frontaliers badois. Sandoz recrute depuis longtemps, dès avant 1970, de nombreux frontaliers français; Hoffmann La Roche de son côté recrute du personnel frontalier, généralement très

qualifié, davantage dans la région mulhousienne. Ainsi le mouvement frontalier vers la Suisse est non seulement une tradition, mais est devenu pour la partie suisse de la regio, une nécessité incontournable! Peut-on imaginer Bâle sans main- d'oeuvre étrangère, de préférence frontalière?

## 4. L'apport des frontaliers à la partie française de la Regio

Vu depuis leur pays de résidence, le phénomène frontalier peut revêtir un caractère vexant pour un orgueil national susceptible et ombrageux; cette mentalité perce dans quelques expressions journalistiques, comme, l'Alsace, un "dortoir", un "réservoir de main-d'œuvre" pour les voisins apparemment plus dynamiques, plus riches, à voir leur monnaie! En fait l'impact de travail frontalier sur l'économie alsacienne est loin d'être négative ou négligeable.

### *Frontaliers et chômage.*

La population active alsacienne de 1975 à 1988 a fortement augmenté; en a résulté un décalage par rapport à la progression des emplois sur place. D'où un accroissement du chômage qui atteint au maximum en 1985 (63 000), dont 23 000 pour le Haut-Rhin, suivi d'une baisse qui s'est prolongée après 87; En face du taux de chômage dans l'ensemble de l'Alsace 8%, bien inférieur déjà aux taux national (11%), la Haute-Alsace affichait, en 1988, 7%, et un record de baisse, en l'espace d'un an, de plus de 9% (2,4% pour l'ensemble de la France). Or, pendant la même période (75-88), le contingent frontalier franco-suisse a augmenté de 25%. En mars 1988<sup>4</sup> la Haute-Alsace comptait 20 000 demandeurs d'emploi, mais aussi 23 000 frontaliers. Selon les prévisions de l'INSEE, la population active alsacienne continuera d'augmenter jusqu'en 1990; un flux frontalier important rendrait quelques services!

### *Salaires et résidences*

Dans l'apport frontalier, les *salaires* ne sont pas un facteur négligeable. En 1985, le salaire annuel moyen d'un frontalier français à BS était de 37 000 FS (50 000 dans la chimie, 30 000 (le minimum) dans la restauration ou le textile. Ces salaires sont en moyenne inférieurs de 10% aux salaires frontaliers allemands, en raison, en grande partie, de la plus grande ancienneté de ceux-ci. Un certain nombre de milliards de devises "fortes", résultant du travail frontalier, rentre fort à propos dans la balance des comptes extérieurs de la France!

	Total salariés	Frontaliers	% Frontaliers
1855	11 600	100	0.9
1965	19 500	700	4
1970	33 000	3 700	11
1975	35 000	6 000	17
1985	32 000	5 300	17

Tableau 3 Les effectifs de la chimie bâloise en salariés et frontaliers.

A ces apports frontaliers, uniquement visibles dans les statistiques, s'ajoute un impact spectaculaire du phénomène frontalier dans la zone de *résidence des frontaliers*, notamment dans le *Sundgau*. Très peu de villages Sundgauviens sans “lotissement”; peu de municipalités qui soient hostiles à l'arrivée d’“étrangers”, c.a.d. citadins sans lien avec le vieux noyau villageois. Les villages sundgauviens ont connu, au cours des 20 dernières années, une véritable métamorphose: constructions neuves sur tout leur périmètre, maisons spacieuses et cossues, avec jardins-pelouses, terrasses, vérandas, maisons en majorité monofamiliales, construites sur une petite hauteur artificielle, que Stephan Meyer appelle avec humour “*Feldherrenhügel*”: la colline d'où autrefois le chef militaire dirigeait les opérations de ses troupes ! En fait ces constructions nouvelles sont symbole d'habitants souvent totalement étrangers à toute forme de travail agricole ou même horticole, de citadins fuyant la ville (l'exode urbain!) pour l'air pur des campagnes, mais en même temps pour les facilités d'accès à leur lieu de travail.

Les investigations hautement intéressantes de *S. Meyer* (1986) dans quatre communes-test du cantons de Huningue confirment cette impression et mesurent l'impact du phénomène frontalier dans le paysage sundgauvien. Le grand boom de la construction se place entre 1972 et 1974: presque 60% des permis de construire émanaient de frontaliers: 40% des maisons monofamiliales sont occupées par des frontaliers; 84% des frontaliers résidents sont propriétaires de leur maison; le quart des maisons a entre 6 et 9 pièces! le frontalier préfère la construction neuve à la rénovation de la vieille maison rurale, même spacieuse; les 2/3 des nouveaux constructeurs sont originaires de région urbaines. Quant aux crédits bancaires, ils sont fort largement accordés, par les caisses mutuelles (Raiffeisen), à un salarié frontalier dont le revenu inspire confiance et dont l'emploi est estimé sûr. Les mensualités de remboursement dépassent largement les possibilités d'un salarié homologue occupé sur place! (Pour 72% d'entre eux, 3500 FF par mois, pour les autres entre 3500 et 6500 FF). Une photographie détaillée et suggestive est fournie par le tab. 5.

A noter enfin que, pour participer aux frais d'infrastructure des communes de résidence, les entreprises bâloises leur versent 0,5% des salaires de leurs frontaliers: “*Kopfgeld*”, une capitation contestée dans le pays d'emploi! Cette manne frontalière retombant sur le Sundgau se trouve visiblement confirmée par l'évolution des résidences principales de 1975 à 1982. Alors que l'augmentation moyenne départementale pour la Haute-Alsace était de 9,8%, elle atteint des valeurs records dans les cantons de la périphérie mulhousienne: plus de 17% dans les cantons d'Illzach, Wittenheim, mais aussi le long de la bordure orientale du Sundgau, gros fournisseur de frontaliers: cantons de Habs-

Bassin d'emploi	Taux de chômage mars 88	Evolution du chômage		% Frontaliers sur population active	
		85-86	87-88	H	F
St.Louis/Huningue	4	-18%	-13%	39	34
Altkirch	4	-19%	-10%		
Mulhouse	8	-11%	-10%		
Ste-Marie-aux-Mines	12.5	-2%	-5%	0	0

Tableau 4 Chômage et frontaliers dans certains bassins d'emploi.

Localité	Distance à BS en km	Habitants		% frontaliers	% chômeurs	Exploitation agricole	
		1962	1982			1	2
Rosenau	8	700	1600	35	1.8	8	9
Hésingue	4	1500	1600	39	1.7	10	5
Neuwiller	5	400	500	39	0.8	11	1
Knoeringue	14	200	200	41	6.7	11	6

Tableau 5 Types de villages “frontaliers” dans le canton de Huningue.

<sup>1</sup>Exploitations vivant uniquement de l’agriculture.

<sup>2</sup>Exploitations mixtes.

heim, Sierentz, Ensisheim. Simultanément, les cantons traditionnellement frontaliers (Huningue, Hirsingue), tout en dépassant la moyenne départementale, connaissent des progressions spectaculaires. Ces derniers auraient-ils fait le plein de résidences frontaliers? Ceux plus au nord, à hauteur de Mulhouse, qui ont connu de 75 à 82 le taux d'accroissement le plus fort des frontaliers, connaissent à leur tour, le boom des résidences hors de la ville et bien placées pour les différents lieux de travail, y compris les emplois frontaliers. Quant au phénomène massif de résidences frontalieres en plein coeur du Sundgau, il semble rejoindre le trend général de toutes les communes rurales de la Haute-Alsace: une augmentation presque triple de la moyenne départementale, et contrastant avec la stagnation ou la diminution des unités urbaines, à indice industriel élevé<sup>5</sup>. L'excédent migratoire des communes rurales de la Haute- Alsace compense presque le déficit migratoire des villes. L'impact frontalier apparaît ainsi comme un des éléments d'une évolution plus générale: exode urbain, à la fois écologique et professionnel. D'où la zone de gravité de l'accroissement démographique en Haute-Alsace: la zone du sud et au sud-est de Mulhouse, plus que le Sundgau "frontalier" traditionnel, une corrélation évidente avec l'augmentation des contingents frontaliers.

#### *La dimension sociologique*

Plus subtil encore à saisir, reste *l'impact sociologique* du mouvement frontalier: Le frontalier, est-il un être écartelé entre le lieu de l'emploi et sa résidence? Ses relations avec des environnements différents vont-elles l'apprauvrir ou l'enrichir? Ces frontaliers citadins, pour les 2/3, vont-ils s'intégrer dans un environnement et une vie de relations plutôt rural? Différences de mentalités entre le vieux noyau rural ou agraire et ces “nouveaux arrivants” occupés encore ailleurs? Le Sport: un domaine d'intégration? la culture? Laquelle? C'est un frontalier qui a lancé une action culturelle dans une vieille grange dîmière de son village de résidence.

Les frontaliers sont-ils pour autant intégrés à leur entourage professionnel? Certes, l'organisation du travail en Suisse recueille tous les suffrages; mais y-a-t-il des relations hors du temps de travail? Il est vrai que les cinémas, les piscines, les discothèques bâlois accueillent largement les clients frontaliers; mais la moitié ou les 3/4 d'entre eux n'y sont jamais allés!

Dans cette perspective, on s'est posé la question de savoir si le travail frontalier est susceptible de faire naître un “vécu” transfrontalier, une prise de conscience d'une identité régionale transfrontalière? Il apparaît à ce propos que cette notion est largement

fonction du statut socio-professionnel, du niveau de culture, du rang d'emploi dans l'entreprise. Il apparaît également que le déplacement quotidien de travail améliore considérablement le jugement sur le voisin "étranger", favorise le temps libre et les vacances dans le pays d'emploi. Une modeste coordination syndicale vient de s'élaborer récemment, entre organisation française et suisse. C'est sur le plan écologique et culturel qu'une prise de conscience transfrontalière a le plus de chance de se développer. Enfin, pour les frontaliers bilingues, ils sont la grande majorité, la communauté de langue peut être un facteur important dans le vécu transfrontalier: elle réduit la "distance sociale", contribue à une mentalité moins hexagonale, à une plus grande ouverture sur la mentalité rhénane, à laquelle un alsacien ne peut pas se sentir étranger.

## Conclusion

D'une part, les déplacements frontaliers ne sont qu'un aspect de ces migrations quotidiennes de travail qui affectent aujourd'hui 55% (46% en 1975) des salariés. C'est le prix de la règle d'or, proclamée par la Charte d'Athènes, sur la séparation du lieu de travail et du domicile! La frontière à franchir renforce cette règle. D'autre part, comme le dit Sylvie Rimbert, "la frontière a ses vertus, à la fois protectrices et stimulantes, pour le flux d'hommes, d'idées de marchandises". Ceci est particulièrement vrai dans le coin des trois frontières, où s'affrontent, pacifiquement un fédéralisme extrême (helvétique) et un centralisme tête (français). Toute frontière, à condition d'être perméable, est une jointure, d'autant plus chargée de dynamique sociale et économique que les structures en présence sont différentes; ce qui, on l'a vu, est bien le cas dans la région étudiée. La géographie engendre là un nouveau type de région transfrontalière, un "corps vivant, mouvant, fragile" une structure en évolution perpétuelle, plus peut-être qu'une région bien nationale, car soumise au stimulus des disparités structurelles en présence. La Regio, avec le symbole, déjà ancien, de son Europort Basel-Mulhouse-Freiburg, représente toutes les caractéristiques d'une telle région, dont les contours émergent peu à peu par-dessus les vénérables frontières politiques et nationales.

## Notes

- 1) Les chiffres sont ceux du 1er trimestre 1989 de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, (Colmar aimablement communiqués par M. Berger (B.D.E.A.) Colmar. Ils correspondent, en ce qui concerne les frontaliers Français, à 0,8% près, aux chiffres du Registre Central des Etrangers à Berne, du 12.1.89, qui a fourni les chiffres concernant les frontaliers allemands, et aimablement communiqués par M.Stephan Meyer, auteur d'une étude importante sur les frontaliers français dans la Suisse du NW (voir Bibliographie). Au 1.1. 1990: Frontaliers haut-rhinois vers la Suisse 28 800, vers l'Allemagne 3200.
- 2) Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse. 1976/3.
- 3) Il existe un Comité de Défense des Travailleurs Frontaliers CDFT - B.P. 65 place Ste-Barbe à St-Louis 68302. Il édite une revue trimestrielle pour ses membres: Le mot

du frontalier.

4) source: INSEE.

5) Indice industriel: nombre d'emplois industriels pour 100 hab.

## Bibliographie

- Bürgin A. 1980/1985. *Regio Wirtschaftstudie NW Schweiz*. Schriften der Regio 7.1. Basel.
- Chiffres pour l'Alsace 1976 - 1988*. Publié par INSEE . Strasbourg.
- Eichenberger U. 1968. *Die Agglomeration Basel in ihrer raumzeitlichen Struktur*. Basler Beiträge zur Geographie 8. Basel.
- Fichtner U. 1987. Identité régionale dans la zone des 3 frontières entre l'Allemagne, La France et la Suisse. *Revue Géographique de l'Est* 1987/1-2. Nancy.
- Fichtner U. 1988. *Grenzüberschreitende Verflechtungen u. regionales Bewusstsein in der Regio*. Schriften der Regio 10. Basel.
- Gache P. 1971. Les régions frontalières: l'attraction de l'étranger. *L'Usine nouvelle* mars 1971, 60-62, 71-75.
- Gallusser W. 1980. Die kulturräumliche Dynamik der Regio im Zeitraum 1960-75. *Regio Basiliensis* 21, 29-44.
- Haefliger C. 1979. Die Dreiländer-Agglomeration Basel. *Regio Basiliensis* 20/1, 139-141.
- Jenny J.F. 1969. *Die Beziehungen der Stadt Basel zu ihrem auslädischen Umland*. Basler Beiträge zur Geographie 10.
- Kessler S. & Steinbach A. 1970. *Le coin*. édité par le Comité de défense des travailleurs frontaliers du Haut-Rhin. St-Louis.
- Meyer S. 1986. *Französische Grenzgänger in der NW Schweiz*. Schriften der Regio 9.2. Basel.
- Mohr B. 1986. *Deutsche Grenzgänger in der NW Schweiz*. Schriften der Regio 9.1. Basel.
- Mohr B. 1982 Elsässische Grenzgänger in der Regio Südlicher Oberrhein/Freiburg. *Mosella* 14. 1984 Metz.
- O E D A 1981. *Guide juridique du travailleur frontalier*. Strasbourg.
- Leimgruber W. 1980. Die Grenze als Forschungsobjekt der Geographie. *Regio Basiliensis* 21, 67-78.
- Leimgruber W. 1982. Basel: eine Agglomeration – drei Staaten. *Regio Basiliensis* 23, 102-116.
- Polivka H. 1974. *Die chemische Industrie im Raume Basel*. Basler Beiträge zur Geographie. 16. Basel.
- Polivka H. 1982. Die Regio als Wirtschaftsraum. *Regio Basiliensis* 23, 117-138.
- Polivka H. 1986. Grenzen u. Wirtschaftsstrukturen. *Regio Basiliensis* 27, 167-177.
- Polivka H. 1987. Frontières et structures économiques. Comparaison des structures économiques dans les 3 secteurs de la Regio. *Revue Géographique de l'Est*. 1987. Nancy.

- Regio Basiliensis: *Grenzgänger in der Schweiz. Bericht über das Internationale Kolloquium vom 5.2.1988 in Basel*. Schriften der Regio 9.4. Basel.
- Regio du Haut-Rhin. *Répertoire des publications à caractère transfrontalier*. Sécrétariat: B.P 1088 Mulhouse-Cedex 68 051.
- La Regio: un exemple de coopération transfrontalière* (avec Bibliographie) 1988. Bibliothèque municipale. Mulhouse.
- Rimbert S. 1965 Frontières et influences urbaines dans la “Dreiländerecke”. *Regio Basiliensis* 6, 37-57.
- Rohner J. 1972. Die Grenzgängerströme aus Elsass u. Baden nach Basel-Stadt u. Basel-Landschaft 1965-1971. *Geographica Helvetica* 27/28, 179-183.
- Rohner J. 1983. Die Entwicklung der Grenzgängerströme in die NW-Schweiz 1971-1982. *Regio Basiliensis* 24, 11-25.
- Wackermann G. 1986. Belfort, Colmar, Mulhouse, Bâle, Friburg/Brisgau, un espace économique transfrontalier. *Documentation Française*.
- Notes et Etudes documentaires* 4824. Paris.
- Wackerman G. 1987. Le “vécu” transfrontalier et ses répercussions. *Revue Géographique de l'Est* (Nancy) 1987(1-2).

